ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

artisanat

Question écrite n° 118258

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les propositions inscrites dans « Artisanat et petite entreprise », édité par l'Union professionnelle artisanale (UPA). Parmi celles-ci, les auteurs préconisent de procéder en 2008 à un premier bilan de la réforme des retraites de 2003 et d'en déduire, dans la concertation, les correctifs appropriés. Aussi, il le prie de lui préciser son sentiment et ses intentions relativement à cette proposition.

Données clés

Auteur : M. Francis Falala
Circonscription : Marne (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 118258
Rubrique : Commerce et artisanat
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1501